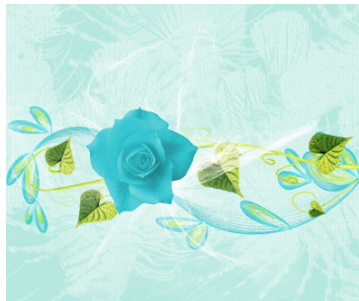




Fonctionnement du Service d'Aide à domicile



Comment ?

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile assurent des prestations :

- pour les activités domestiques quotidiennes (entretien du logement, linge, préparation des repas, courses....)
- pour les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, prise des repas...)
- pour les activités de la vie sociale et relationnelle (démarches administratives simples, promenades...)

Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne et en accord avec elle.

Avec quel financement?

Une prise en charge financière peut être accordée sous certaines conditions :

caisse de retraite
mutuelle,
assurance,
allocation personnalisée d'autonomie (APA),
prestation de compensation du handicap (PCH)

En fonction de la législation en vigueur, l'ensemble des frais engagés peut ouvrir droit à une déduction fiscale à hauteur de 50 % pour une personne imposable (plafonds fixés par les impôts)

UNA SAONE-et-LOIRE

1er réseau départemental d'aide de soins et de services à domicile

Nous adhérons au 1er réseau départemental d'aide de soins et de services à domicile appelée UNA Saône et Loire

.
Il apporte :



- une garantie d'un service de qualité
- une autorisation délivrée par le Conseil Général
- un agrément qualité délivré par la Direction Départementale du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle
- un engagement collectif dans une démarche qualité selon la norme NF X 50-056-Services aux personnes à domicile

Ses valeurs :

- militer pour le droit fondamental pour tous d'être aidé, accompagné et soigné à domicile
- défendre les valeurs de l'économie sociale et solidaire
- accompagner les personnes et les familles tout au long de leur vie dans le respect des lieux et des modes de vie
- favoriser la proximité géographique, la disponibilité et l'écoute



Pour qui ?

Les personnes :

- âgées
- malades
- handicapées

En 2017 :

Presque 33270 heures effectuées
280 personnes aidées sur 250 foyers
23 aides à domicile soit 19.80 temps plein